



## Patricia ARNAUD

**Agricultrice / Apiculture. Cultures  
maraîchères et vivrières.  
Arboriculture fruitière  
Saint-Esprit**

### COMPLICITE ET COLLABORATION AVEC DES OUVRIERES ET DES REINES

« Il y a des erreurs que j'ai commises par ignorance. Au départ, j'ai développé trop de spéculations à la fois. Je me sentais forte mais c'était trop pour une seule personne. »

Notre arrivée sur l'exploitation de Patricia, est bruyamment annoncée par Taz, son chien qui en bon gardien, nous en interdit l'accès.

Issue d'une famille d'agriculteurs, Patricia est installée au Saint-Esprit, sur une exploitation de deux hectares où on trouve des cultures maraîchères et vivrières, de l'arboriculture fruitière et de l'apiculture. Passionnée par les abeilles et les produits de la ruche, cette agricultrice a fait du miel sa principale production.

Vêtus de nos combinaisons et gants d'apiculteurs, nous la suivons à travers champs, longeant la plantation de ramboutans, jusqu'à la clairière où sont installées quelques ruches.

Chemin faisant, Patricia installée officiellement depuis décembre 2014, nous décrit les grandes étapes de son parcours et partage ses satisfactions, souvenirs et conseils.

#### **QUELLES ONT ÉTÉ LES GRANDES ÉTAPES DE VOTRE PARCOURS ?**

**En 2008, j'ai préparé le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitations Agricole) mais je n'étais pas réellement prête à m'installer.** Ce n'est qu'en 2013, que j'ai pensé mon projet, suivi des formations en relation avec les spéculations que je voulais développer et démarré mes démarches. **J'avais l'avantage de disposer du terrain de mon époux.**

**En décembre 2014, j'ai reçu ma DJA (Dotation aux Jeunes Agriculteurs) et j'ai commencé mes différents investissements en janvier 2015 : plantations, construction de la miellerie, ...**

*En 2017, j'ai rencontré des difficultés au niveau des investissements. Financièrement, la situation était difficile et je ne pouvais pas payer mes échéances.*

**J'ai dû suspendre mon activité temporairement, avec l'accord de la DAAF et travaillé en tant qu'ouvrière agricole sur une autre exploitation, pour subvenir aux besoins de ma famille.**

*En 2018, quand j'étais prête à reprendre mon exploitation, des problèmes aux genoux se sont déclarés. Cela a nécessité une hospitalisation durant quatre mois et ma situation financière s'est à nouveau dégradée.*



*C'est ainsi que j'ai privilégié l'apiculture, au détriment des cultures vivrières et maraîchères. Depuis 2019, ma production de miel va en s'accroissant et je tente de mettre en valeur les cultures pour stabiliser l'exploitation.*

#### **QUELLES SONT VOS SATISFACTIONS ?**

*Après sept ans de lutte acharnée, je sors enfin la tête de l'eau. Je n'ai pas baissé les bras et mes efforts ont payé. Je considère que je suis tirée d'affaire.*

#### **SI C'ÉTAIT À RECOMMENCER ?**

*Je ne recommencerais pas de la même manière. Il y a des erreurs que j'ai commises par ignorance. Au départ, j'ai développé trop de spéculations à la fois. Je me sentais forte mais c'était trop pour une seule personne. Il y avait aussi la partie administrative à gérer. Il vaut mieux faire moins mais bien.*

#### **AVEZ-VOUS UN SOUVENIR MARQUANT À PARTAGER ?**

*J'ai eu à un moment beaucoup de travail, trop de travail et cela m'a épuisée.*

*Ne perdons pas de vue que nous sommes des humains et que nous devons faire attention à notre santé. Respectons les étapes et avançons prudemment.*

#### **QUELS CONSEILS AVEZ-VOUS À DONNER AUX CANDIDATS À L'INSTALLATION ?**

*Il est important de bien connaître son dossier, de l'étudier, de voir si tout le matériel nécessaire y figure. J'ai fait l'erreur de ne pas avoir recensé tous mes besoins.*

*Il convient aussi de bien se renseigner sur ses droits et ses avantages. Je recommande aussi de ne pas utiliser toute la DJA dans les investissements mais de garder une partie à utiliser en cas de coup dur. Et pour finir, il ne faut pas hésiter à informer la DAAF, par écrit, du moindre problème ou changement dans le déroulement du projet.*